

**DÉLIBÉRATION N°2021-22\_080**  
**de la Commission de la formation et de la vie universitaire**  
**de l'université de Franche-Comté**

Séance du mardi 24 mai 2022

**2. Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 14 avril 2022.**

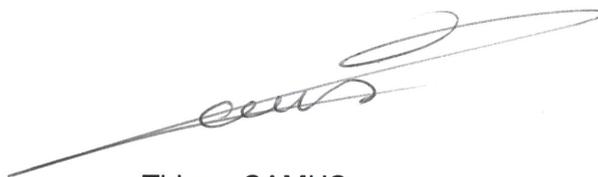
La délibération étant présentée pour DÉCISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20  Membres présents : 11 Membres représentés : 9 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0  Suffrages exprimés : 20  Pour : 20 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le relevé de conclusions de la CFVU du 14 avril 2022.

Besançon, le 25 mai 2022

Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Thierry CAMUS

Annexe / Pièce jointe :

- Relevé de conclusions CFVU 2022-04-14



	<b>Relevé de conclusions CFVU du jeudi 14 avril 2022</b>  <b>En présentiel à la MDU en salle 116</b>	
	Rédigé par : Virginie HENRY Date : 15 avril 2022	Validé par : Laurence RICQ et Élodie BELLE

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 16 septembre 2021 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Étaient présents :

**COLLEGE A**

Guy LABARRE (UFR SLHS)  
 Nadine MAGY-BERTRAND (UFR Santé)  
 Pierre JOUBERT (UFR ST)  
 Samir JEMEĬ (IUT BM)

**COLLEGE B**

Anne-Lise COCHARD (IUT BV)  
 Emmanuelle JACQUET (UFR ST)  
 Laurence RICQ (UFR ST)

**DELEGUES DES PERSONNELS BIATSS**

Fabrice MUSSY (UPFR Sports)  
 Christine LOPEZ (UFR SJEPG)

**COLLEGE USAGER**

Marie JEANNINGROS (UFR SJEPG)  
 Annabelle MARCHAL (UFR ST)  
 Romain HASSOLD (UFR SPORT)

**Invités :**

Elodie BELLE  
 Claudia LAOU HUEN  
 Virginie Henry  
 Claire CONVERS

**Pouvoirs :**

Samir Jemei a reçu procuration de Mostapha DISS (UFR SJEPG)  
 Emmanuelle JACQUET a reçu procuration de Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)  
 Pierre JOUBERT a reçu procuration de Thierry THEVENOT (UFR Santé)  
 Christine LOPEZ a reçu procuration de Alexandre FRONTCZAK (UFR Santé)  
 Anne Lise COCHARD a reçu procuration de Anne Laurence FERRARI  
 Nadine MAGY-BERTRAND de Elsa CURTIT (UFR Santé)  
 Laurence RICQ a reçu procuration de Jean-Marie VERNET représentant CESER  
 Fabrice MUSSY a reçu procuration de Christine LE NOAN – personnalité désignée « intuitu personae »  
 Marie JEANNINGROS a reçu procuration de Théo BEQUAIN (UFR Santé)  
 Annabelle MARCHAL a reçu procuration de Paul ESCHBACH (UFR Santé)  
 Roman HASSOLD a reçu procuration de Baptiste METIVIER (UFR Santé)  
 Pascal GILLON (UFR SLHS) Procuration non attribuée

## Ordre du Jour

1. Approbation du procès-verbal de la commission de la CFVU du 3 mars 2022.....	3
2. HCERES : préparation des commissions internes de l'autoévaluation des formations .....	3
3. AVIS sur les DU, DIU et Préparations pour l'année universitaire 2022-2023 .....	3
4. AVIS sur les calendriers d'admission en cours de cycle de formation en licence professionnelle BUT.....	4
5. VALIDATION des critères d'examen des demandes d'admission en licence professionnelle BUT pour passerelles et paliers d'orientation .....	4
6. VALIDATION des travaux de la commission FSDIE du 7 avril 2022 .....	4
7. VALIDATION du dossier déposée dans le cadre du dispositif régional 2022 « Partenariats, attractivité et vie étudiante (PAVÉ) » .....	4
8. VALIDATION des travaux de la commission scolarité et pédagogie : règlement général des études et des évaluations 2022-2023.....	5
9. VALIDATION de la demande de régime spécial d'études de l'étudiant (hors sportif de haut niveau) .....	5
10. VALIDATION de la demande de régime spécial d'études de l'étudiant sportif de haut niveau universitaire (SHNU) .....	5
11. VALIDATION des modifications des modalités de contrôle des connaissances du Master 2 Mathématiques approfondies, parcours Didactique des Mathématiques .....	5
12. VALIDATION des modifications de la procédure CESURE .....	5
13. VALIDATION des modifications de maquettes .....	6
14. Questions diverses.....	6

**Laurence RICQ** prend la parole et ouvre la séance à 14h02, le quorum est atteint.

**Laurence RICQ** énonce les procurations.

Accueil de Claudia LAOU-HUEN, DGS Adjointe en appui à la gouvernance, et notamment au dossier HCERES.

Accueil également de Claire CONVERS, en renfort juridique au service SFRE.

Concernant le conflit en Ukraine : les étudiants ont tous été rapatriés.

Point COVID : Les chiffres au 6 avril montre un taux d'incidence en hausse. Circulation du variant omicron beta2.

### **1. Approbation du procès-verbal de la commission de la CFVU du 3 mars 2022**

Il n'y a pas de remarque.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

### **2. HCERES : préparation des commissions internes de l'autoévaluation des formations**

**Laurence Ricq** explique que 3 commissions sont prévues. L'objectif est d'analyser les fichiers d'auto-évaluation des formations. Les directeurs de composantes, directeurs des études, présidents de collégium, membres de la CFVU seront experts, pour vérification des dossiers.

Les dates à retenir :

- Mardi 3 mai : expertise DEUST, Licences,
- Mercredi 15 mai : expertise LP, Masters
- Mercredi 22 juin : expertise BUT

Les membres des conseils et directions de composantes, présidents de collegium sont également invités au séminaire d'échanges prévu le mardi 3 mai après-midi, à la MSHE (Maison des sciences de l'homme et de l'environnement).

### **3. AVIS sur les DU, DIU et Préparations pour l'année universitaire 2022-2023**

**Laurence Ricq** excuse Pascal Gillon qui n'a pu être là aujourd'hui mais qui, en tant que directeur de SeFoC'AI a vu chacun des dossiers (*cf. document en annexe n°01*).

Aujourd'hui, il y a 12 demandes de création, 19 demandes de modification autres que tarif, 3 modifications de tarif et 2 demandes d'abrogation.

Laurence Ricq passe en revue les dossiers et les soumet au vote par catégorie :

- 12 Demandes de créations

→ VOTE POUR AVIS : **UNANIMITÉ**

- 19 demandes de modifications autres que tarif

→ VOTE POUR AVIS : **UNANIMITÉ**

- 3 modifications de tarif

→ VOTE POUR AVIS : **UNANIMITÉ**

- 2 demandes d'abrogation

→ VOTE POUR AVIS : **UNANIMITÉ**

#### **4. AVIS sur les calendriers d'admission en cours de cycle de formation en licence professionnelle BUT**

Laurence Ricq explique qu'il s'agit d'émettre un avis sur les calendriers d'admission en cours de cycle de formation en licence professionnelle BUT et que cela concerne donc les deux IUT (*cf. documents en annexe n°02*).

→ VOTE POUR AVIS : **UNANIMITÉ**

#### **5. VALIDATION des critères d'examen des demandes d'admission en licence professionnelle BUT pour passerelles et paliers d'orientation**

Laurence Ricq précise qu'il s'agit cette fois-ci de valider les critères d'examen des demandes d'admission en licence professionnelle BUT dans le cas de passerelles et paliers d'orientation. Cela concerne à nouveau les deux IUT (*cf. documents en annexe n°03*).

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

#### **6. VALIDATION des travaux de la commission FSDIE du 7 avril 2022**

Marie JEANNINGROS présente le document récapitulatif des travaux de la commission FSDIE du 7 avril 2022 (*cf. document en annexe n°04*).

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

#### **7. VALIDATION du dossier déposée dans le cadre du dispositif régional 2022 « Partenariats, attractivité et vie étudiante (PAVÉ) »**

Il s'agit d'un dossier relatif aux déplacements des étudiants dans le cadre des formations co-accréditées de Bourgogne Franche-Comté. Le dossier est en général déposé dans le cadre du dispositif régional « Vie étudiante » mais cette année, il avait été oublié. L'université a toutefois la possibilité de le déposer dans le cadre du dispositif PAVE à titre exceptionnel (*cf. documents en annexe n°05*).

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

## **8. VALIDATION des travaux de la commission scolarité et pédagogie : règlement général des études et des évaluations 2022-2023**

Laurence Ricq explique la méthodologie de travail, les échanges avec les composantes et la commission scolarité et pédagogie du 24 mars dernier à laquelle les membres de la CFVU étaient conviés et qui a permis d'échanger sur les propositions de modifications. Elle ajoute que le travail a été coordonné par le service de formation et réglementation des études, et notamment Claire Convers.

*Il n'y a pas de question (cf. document en annexe n°06).*

VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

## **9. VALIDATION de la demande de régime spécial d'études de l'étudiant (hors sportif de haut niveau)**

Laurence Ricq présente la méthodologie de travail pour les demandes de régime spécial d'études de l'étudiant (pour les SHNU et hors SHNU). C'est Claire Convers (SFRE) qui a conduit le travail avec les composantes et les services concernés *(cf. document en annexe n°07)*.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

## **10. VALIDATION de la demande de régime spécial d'études de l'étudiant sportif de haut niveau universitaire (SHNU)**

Pas de remarque particulière *(cf. document en annexe n°08)*.

VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

## **11. VALIDATION des modifications des modalités de contrôle des connaissances du Master 2 Mathématiques approfondies, parcours Didactique des Mathématiques**

Laurence Ricq explique que cette demande de modification intervient car nous sommes dans une année transitoire et le master ferme à la fin de l'année. L'idée est de permettre aux étudiants qui n'ont pas réussi leur premier semestre de pouvoir malgré tout terminer leur cursus grâce à des épreuves de seconde session *(cf. document en annexe n°09)*.

VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

## **12. VALIDATION des modifications de la procédure CESURE**

Laurence Ricq rappelle que la procédure n'avait pas été retouché depuis 2019, alors que la réglementation a changé et évolué. La loi a modifié le cadre, notamment relatif aux stages et il était donc important de modifier la procédure en ce sens *(cf. document en annexe n°10)*.

VOTE POUR DECISION : **UNANIMITE**

### **13. VALIDATION des modifications de maquettes**

Il s'agit de valider les maquettes des masters MEEF soumis à une réforme ainsi que celles relatives au master LLCER italien qui doit permettre de conduire les étudiants au CAPES (accueil d'un double public qui se destine soit à l'enseignement soit à la traduction...). Les effectifs en italien sont trop faibles pour garder ouvert deux parcours différents (*cf. documents en annexe n°11*).

VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

### **14. Questions diverses**

Il n'y a pas de questions.

La prochaine CFVU se déroulera le jeudi 24 mai 2022.

**Laurence RICQ** remercie tout le monde pour le travail accompli et souhaite un bon week-end de Pâques et de bonnes vacances à chacun.

La séance est levée à 15h25.

**Laurence RICQ**  
Vice-présidente  
Formation initiale et continue



**Laura CLERC**  
Secrétaire de séance



**Elodie BELLE**  
Responsable pôle  
formation et réussite étudiante

